

LA MÉTROPOLE SE MOBILISE POUR LA JEUNESSE

Les jeunes de 18 à 29 ans, qui représentent un habitant sur cinq au sein de la Métropole du Grand Nancy, subissent de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire.

Afin d'apporter une réponse adaptée à leurs difficultés, les élus métropolitains ont adopté un Plan d'actions de cinq millions d'euros ce jeudi 22 avril. « *Le Grand Nancy est et doit rester un territoire bienveillant pour les jeunes* », précise Mathieu Klein. Emploi, formation, accès aux soins, logement, mobilités ou culture... L'essentiel de ces mesures de soutien qui couvrent tous les aspects de la vie quotidienne en cinq points :

1. Se déplacer plus facilement

Ne pas disposer d'un moyen de déplacement est un frein pour suivre une formation ou postuler à un travail. En lien avec ses communes et l'association Conduite Vers l'Emploi, la Métropole renforce ses aides à l'obtention du permis de conduire. Trente jeunes bénéficieront ainsi d'un accompagnement personnalisé. Le Grand Nancy financera également des chèques mobilités distribués par la Mission locale et les CCAS pour un montant de 31 500 euros. Par ailleurs, en plus de la gratuité des transports en commun les week-ends, de nouvelles mesures seront proposées à la rentrée.

2. Mieux se loger

Le logement est la première poste de dépenses dans le budget des jeunes et des étudiants. C'est aussi le premier acte d'autonomie. Afin d'aider les jeunes à bénéficier d'un logement au loyer modéré, la Métropole travaille à des solutions avec ses partenaires, dont le Crous Lorraine. Une aide d'un million d'euros est apportée pour la rénovation des chambres de la résidence universitaire de Monbois à Nancy. Le Grand Nancy travaille également avec l'Université de Lorraine à la refondation du campus des Aiguillettes à Villers-lès-Nancy.

Une attention particulière est portée à une meilleure accessibilité des logements aux personnes en situation de handicap. Également, à la suite de la fermeture des établissements d'enseignement supérieur et pour les étudiants ayant libéré leur appartement et n'ayant plus de solutions d'hébergement durant leurs examens, un service de mise en lien avec des habitants est en cours de création via la plateforme Log'Toit, en partenariat avec l'association ADALI.

Enfin, une réflexion s'engage pour la création d'une auberge de jeunesse au centre-ville de Nancy, permettant une nouvelle solution de logement temporaire.

3. Préserver sa santé

De nombreux jeunes renoncent aujourd'hui à des soins ou à des achats de première nécessité pour des raisons financières. La Métropole décline de nombreuses actions pour les aider à préserver leur santé, mentale ou physique. Parmi celles-ci, la prise en charge par la collectivité d'une formation « Sentinelle » (premiers secours en santé mentale) pour détecter les comportements suicidaires chez les étudiants, la constitution d'un observatoire de la santé étudiante pour un meilleur accès aux soins ou le soutien à l'épicerie solidaire étudiante Agoraé pour lutter contre la précarité alimentaire, qui a fortement augmenté depuis la crise sanitaire (8 500 euros).

Également, la Métropole apportera son soutien à hauteur de 73 000 euros au Centre Psychothérapique de Nancy, qui met à disposition du Service Santé de l'Université de Lorraine un médecin psychiatre, en appui des psychologues de santé U, afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'accéder à trois consultations gratuites.

✧ 4. La culture pour toutes et tous

Le coût des activités culturelles peut parfois être un frein. La Métropole se mobilise pour l'accès de tous les jeunes aux arts et à la culture. Outre la gratuité des musées pour les moins de 26 ans, elle octroie chaque année 350 000 euros aux associations et établissements culturels du territoire (Nancy Jazz Pulsations, L'Autre Canal, Théâtre de la Manufacture, Aux Actes Citoyens, Centre culturel André-Malraux...). Dans ce cadre, elle a sollicité ces derniers pour renforcer leur engagement auprès des étudiants par des actions complémentaires à celles déjà engagées sur la tarification spécifique, la diffusion et la formation : chantiers d'insertion, jobs étudiants, accès privilégié aux publics éloignés des institutions, accueil de stagiaires, et créer ainsi un fonds de solidarité des institutions culturelles en direction des étudiants, doté de 40 000 euros.

✧ 5. Trouver le chemin de l'emploi

La crise complique l'obtention d'un premier poste ou d'un stage et accroît le chômage des jeunes. Pour leur permettre d'accéder à des emplois du secteur public et peut-être ainsi susciter des vocations, le Grand Nancy accueillera 50 apprentis et plus de 200 jobs étudiants en 2021, pour un effort financier s'élevant à plus de deux millions d'euros. Il renforcera également le déploiement du plan national #1jeune#1solution en facilitant la mise en place de la Garantie Jeunes pour 905 jeunes en 2021 (contre 407 jeunes 2020) et en poursuivant son soutien au Pôle d'entrepreneuriat étudiant de Lorraine (Peel) de l'Université de Lorraine, qui accompagne chaque étudiant dans la création de son activité et son entreprise.

EN CHIFFRES

- ▶ **1 habitant sur 5** est un jeune de 18 à 29 ans
- ▶ **51 000 étudiants** sont accueillis dans le territoire
- ▶ Le taux de pauvreté des moins de 30 ans **s'élève à 33,1%**
- ▶ **20 % des étudiants nancéiens** déclarent connaître des difficultés financières importantes voire très importantes

UNE EXPÉRIMENTATION POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ DES JEUNES EN LIEN AVEC FRANCE URBAINE

À la demande de Johanna Rolland, Présidente de l'association France urbaine, Mathieu Klein, Président de la commission solidarité et lutte contre la pauvreté, conduit une réflexion pour définir un cadre d'expérimentations à l'échelle des métropoles françaises. Ces dernières concentrent en effet la précarité des jeunes et des étudiants, puisque 75 % des 18-24 ans vivent en zone urbaine. En prenant en compte la spécificité des territoires, ces expérimentations visent à proposer une transformation durable des politiques en direction de la jeunesse. La discussion se poursuit avec le gouvernement et France urbaine pour aboutir à un engagement des expérimentations à partir de septembre 2021.

